

Gymnastique, risque, peur et apprentissage

Paul Goirand (centre EPS et Société)

« C'est pauvre la vie, celle où la peur n'existe pas » (S. Kean)



D. R.

- Souci spontané de sécurité dans l'acrobatie aveugle : ne pas lâcher l'appui manuel avant de trouver un appui pédestre quitte à cambrer, fléchir les jambes, vriller et réduire le temps de vol.

Préparer à la société du risque

L'enjeu, c'est ce qu'il y a à gagner quand le sujet décide d'entrer dans le jeu. C'est ce que le scolaire peut gagner quand il décide d'entrer dans l'apprentissage et devenir, de ce fait, un élève. Si les programmes nouveaux mettent l'accent sur les compétences générales, ils peuvent adopter le « savoir prendre des risques » comme un axe essentiel de l'éducation physique.

L'école moderne, c'est une école qui prépare les jeunes à un avenir dont « on » nous dit qu'il sera imprévisible à long terme, changeant à un rythme de plus en plus accéléré, demandant un engagement et une prise de responsabilité de tous. Un avenir où il faudra pour chacun isolément ou collectivement connaître le possible, évaluer le probable, le confronter au souhaitable

et décider. La prise de risque est dans la décision. Ce qui est un enjeu de formation pour l'individu devient une mission essentielle pour l'école. Est-ce bien comme cela que ça se passe quand la sécurité devient l'enveloppe de toute entreprise qu'elle soit financière, économique, éducative, sportive..., quand le maître mot n'est plus risque mais sécurité et maintien de l'ordre ?

Alors que faire ? Une conviction ne suffit pas, une visée politique non plus.

Qu'est-ce que le risque ?

La prise de risque c'est la mise à l'épreuve de soi-même jusqu'à se perdre totalement. Perdre la vie, perdre confiance, mais perdre aussi la face, une autre façon de mourir. Le ridicule tue, chacun le sait. Et à l'âge de l'adolescence, dans les relations sociales où on se sent constamment en représentation, le ridicule peut devenir une hantise.

On peut perdre aussi l'occasion de se dépasser soi-même, de découvrir la joie d'apprendre. Si à l'école, l'élève perd cette occasion-là, il rate sa vie scolaire. Ce qui est intéressant dans le risque, ce n'est pas le danger en tant que tel, c'est la possibilité de dépassement dans l'épreuve. Et voilà où est l'enjeu. Si l'élève ne met rien en jeu, s'il ne prend aucun risque, il n'apprendra rien. Il restera dans son activité de routine. L'apprentissage donc le progrès, dit Michel Serres, c'est d'abord la recherche du déséquilibre. Le travail reste à faire pour ne pas chuter et savoir dans la nouvelle situation se construire un « équilibre de luxe ». « *Ontologiquement, le risque est notre statut* » dit encore David Le Breton. C'est parce que l'homme prend des risques qu'il se développe et devient plus homme. Le déni de la prise de risque, dans la société verrouillée, aliène les individus et de ce fait engen-

dre la violence. La violence n'est pas un excès de prise de risque mais le contraire. La violence, c'est la conséquence de la suppression de la prise de risque. Au colloque de Vénissieux (GFEN, 1998), sur la violence et l'école, une phrase de Bertolt Brecht introduisait les travaux : « *On dit que le fleuve est violent mais on ne parle jamais de la violence des rives qui enserrant et rétrécissent son lit* ». A méditer...

La nature de l'homme est de se développer par l'apprentissage, d'acquérir de nouvelles capacités en s'affrontant à des difficultés jamais rencontrées. Pour ce faire, il s'engage dans des situations où il ne connaît pas l'issue. C'est là qu'est le risque mais c'est là aussi qu'est son avenir.

Au cœur du débat sur l'école faut-il mettre la violence et la sécurité ou bien faut-il mettre la prise de risque ? Pendant le temps scolaire, faut-il « pacifier les sauvages » ou bien faut-il offrir à tous les élèves l'occasion de se réaliser dans des épreuves où ils ont des chances de trouver l'issue ? La réussite dans des tâches nouvelles qui font sens pour les élèves, n'est-ce pas le meilleur moyen de les intégrer dans un groupe où ils trouvent de quoi se valoriser ? L'enjeu de l'école est alors d'aider les élèves à prendre des risques, à savoir prendre des risques. Une école délibérément moderne éviterait les pièges de la compassion humanitaire qui plaint les pauvres, les pièges de la logique sécuritaire qui pacifie et domestique les déshérités, enfin elle éviterait la logique de tri des mauvais et leur « assignation à résidence ». Ces bornes ainsi plantées nous tracent l'itinéraire d'une démocratisation exigeante.

La peur dans l'épreuve gymnique

Qu'est-ce que l'aventure ? Toute situation à risque est une aventure parce que rien n'est joué ni perdu d'avance. C'est dans ce sens une épreuve parce qu'elle demande au sujet, de se départir de ses normes pour construire de nouvelles normes. « *L'épreuve, dit Bernard Jeu, on en revient, on est un autre homme* ». L'affrontement sportif est, en ce sens, une épreuve où chacun remet en jeu, à chaque fois, son statut personnel devant le groupe. Alors se pose le problème de la peur.

La peur est constitutive de la prise de risque. Il ne faut pas avoir peur que les élèves aient peur. Reste à trouver, pour l'enseignant, la dose acceptable qui stimule et ne paralyse pas le sujet. Le traitement de la peur peut être purement pédagogique : il consiste à donner confiance en aidant, en encourageant, en étant présent. Les enseignants savent très bien faire cela. Ou bien le traitement peut être plus didactique par la maîtrise de la progressivité des tâches d'apprentissage. Il est possible d'envisager la peur sous un angle plus grave encore. Dans certaines situations sportives la peur est le symptôme du rapport à la mort (rapport fantasmé) et une occasion pour certains élèves, en quête d'identité, de se manifester en « tutoyant » la mort. Attention, dans une classe, certains sujets, psychologiquement fragiles, sont des sujets à risque, d'autres sont plus timorés. La gestion de la prise de risque dans la classe est, de ce point de vue, délicate.

La gymnastique : la prise de risque mise en scène

La gymnastique que tout enseignant peut programmer en EPS, est par essence une activité à risque en ce sens qu'elle subvertit systématiquement l'organisation posturale habituelle. Elle transforme la locomotion de terrestre en aérienne, de pedestre en manuelle, de tête en haut en tête en bas et d'un déplacement vers l'avant en un déplacement occupant tous les plans de l'espace. Cette motricité nouvelle ne peut se construire sans risque que si on aide l'élève à construire un nouveau système de repères, conditions d'un équilibre retrouvé. Ce jeu du déséquilibre volontaire qu'il faut rééquilibrer est le jeu gymnique par excellence. Cela ne se fait pas sans prise de risque, ni sans peur. Mais l'activité gymnique c'est aussi se construire une nouvelle silhouette (figure gymnique) qu'on soumet aux autres en référence à un code. Le risque est grand de ne pas plaire et même d'être ridicule... et le ridicule tue !

Risque corporel, risque psychologique, à quelles conditions les jeunes sont-ils prêts à jouer ce jeu de la mise à l'épreuve d'eux-mêmes, surtout ceux qui ont intériorisé l'échec et qui

croient qu'ils n'y arriveront jamais ? A quelles conditions les enseignants sont-ils prêts à jouer le jeu de l'innovation, surtout ceux qui croient que tout nouvel essai est vain et perdu d'avance ?

La confiance et le sens sont les piliers de la mise en mouvement du système. L'enseignement et l'apprentissage sont des actes de confiance (en soi et en l'autre) et il ne peut s'activer que si les activités proposés ont un sens pour l'intéressé (pourquoi je ferais cela, quel intérêt, en ai-je le désir ?).

Confiance, sens et compétence

La circulaire en date du 9 mars 1994 consacrée à la sécurité en EPS, adressée aux recteurs, inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques régionaux d'EPS, chefs d'établissement et enseignants d'EPS concluait une série de recommandations par ces mots : « *L'objectif de sécurité absolue pendant la pratique des APS est hors de portée mais le juge requiert des enseignants qu'ils gèrent cette notion de sécurité dans la pratique des APS enseignées « en bon père de famille » selon une norme communément admise* ».

On peut comprendre l'esprit qui a présidé à la rédaction d'un tel texte qui ne cherche pas à dramatiser la situation mais qui visiblement sous-estime les enjeux de l'éducation physique de deux points de vue, au moins :

- la norme communément admise c'est-à-dire le sens commun, le bon sens, est-elle la bonne référence pour un enseignement qui réclame un minimum de construction rationnelle ? A moins que dans l'esprit du rédacteur, l'EPS ne puisse prétendre qu'au statut de discipline de sensibilité ;
- la sécurité des élèves dépend avant tout de la compétence des enseignants et sur ce point la circulaire aurait tout aussi bien pu se terminer par un appel à une formation renforcée, initiale et continuée, de tous les enseignants chargés de l'EPS de la maternelle à l'université □